



Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes

ÉTONNER
Ardenne
ENCHANTER

BULLETIN D'INFORMATION n° 47

JUILLET 2016

Rendez-vous du Parc

Samedi 2 juillet 2016 à Vireux-Molhain

Richesses géologiques des réserves naturelles de la Pointe

Plongez dans l'histoire géologique de la Pointe de Givet, et remontez le temps des mers tropicales et des animaux qui peuplaient ces contrées à une époque très lointaine...

Une découverte scientifique sans prise de tête !

De 14h à 17h ; balade +/- 4 km ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie

Rendez-vous parking devant la Mairie à Vireux-Molhain

Animé par le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, l'Association Minéralogique et Paléontologique de Bogny-sur-Meuse et l'Office National des Forêts

Samedi 2 juillet 2016 à Revin

La Faux, encore !

Autour du ruisseau de la Faux, découverte des installations, anciennes ou actuelles, permettant de récupérer l'énergie du cours d'eau

De 14h à 18h ; balade +/- 6 km ; tout public ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie

Places limitées, réservation auprès du Parc au 03 24 42 90 57

Organisé par Les Amis du Parc et animé par L'Association Revinoise d'Éducation et de Loisirs (AREL)

Samedi 16 juillet 2016 à Bogny-sur-Meuse

Sur les pentes des 4 fils Aymon, sous le regard du cheval Bayart

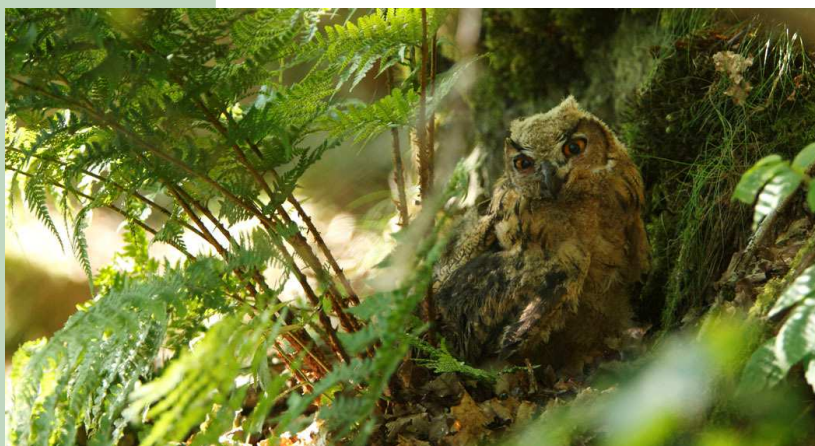
Sur les pentes des 4 fils Aymon, découverte de l'histoire géologique, de la faune et de la flore... sans oublier de superbes points de vue sur la vallée de la Meuse et le plateau ardennais !

De 14h à 18h ; balade +/- 4 km avec léger dénivelé ; gratuit

Prévoir chaussures de marche, gourde d'eau et vêtements de pluie

Places limitées, réservation auprès du Parc au 03 24 42 90 57 ou au 06 87 04 23 87

Animé par Les Amis du Parc et l'Association Minéralogique et Paléontologique de Bogny sur Meuse



Marchés des Producteurs de Pays

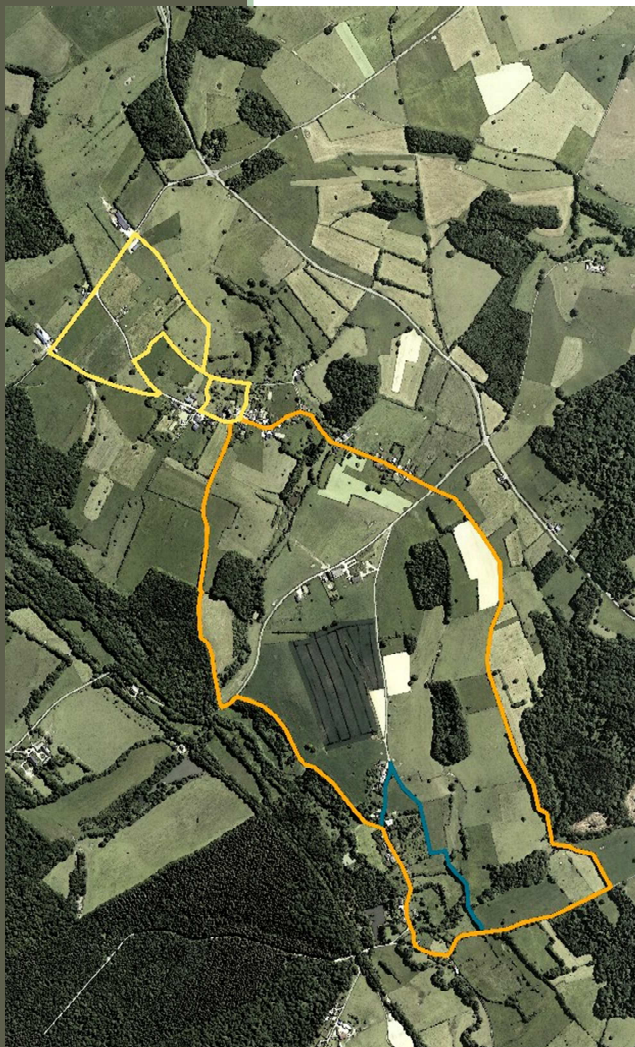


Samedi 02 juillet
à partir de 10h
à Givet

Vendredi 08 juillet
à partir de 15h30
à Charleville-Mézières

Vendredi 29 juillet
à partir de 15h30
à Renwez

Sentier nature « Le Fréty »



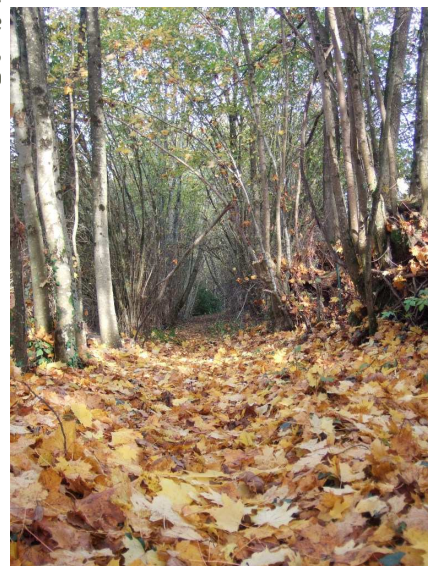
Ce sentier découverte fait partie d'un projet débuté en mars 2015. La commune de Le Fréty par le biais de son maire, Mr CLARA, a sollicité le Parc naturel régional des Ardennes pour les accompagner à la création de sentiers et sur un projet global de valorisation touristique.

Le projet prévoit 3 sentiers balade sur la commune ainsi qu'un ensemble d'éléments qui seront mis à disposition progressivement : livret d'accompagnement, niches à oiseaux, abris à insectes, aménagements (caillebotis..).

Au cours de diverses réunions et avec le travail d'accompagnement de Clara OLLIVIER (*stagiaire sur les sentiers d'interprétation au Parc naturel régional des Ardennes de mars à septembre 2015*) un certain nombre de documents méthodologiques ont été élaborés : guide de création d'un sentier, charte graphique, guide pour l'étude de faisabilité.



À partir de ces éléments, avec la commune de Le Fréty et plus particulièrement avec l'association de Sauvegarde du Patrimoine de Le Fréty et des époux POUYET, ce travail commun a permis la création d'un premier sentier.



Caractéristique du sentier :

Le sentier mis en place mesure 2,5 kms de long et représente une heure de marche, il est jalonné par des panneaux de découverte :

- * 1 panneau d'accueil/de départ
- * 3 panneaux thématiques
- * 1 panneau interactif
- * 1 panneau panoramique

La sittelle torchepot a été choisie comme emblème/mascotte du sentier et guidera les visiteurs tout au long des panneaux.

Le parcours sera également agrémenté par des aménagements de repos : table de pique-nique... et une haie fruitière/forestière.

Le projet est à destination du grand public et a aussi été l'occasion de faire participer des habitants de la commune qui sont les premiers destinataires du sentier.



Nuancier de coloration du bâti

Dans le cadre de ses plans de paysage, le Parc naturel régional des Ardennes souhaite renforcer l'identité culturelle des villes et des villages. Une des actions choisies pour renforcer cette identité, est d'intégrer le bâti par la couleur au paysage urbain et rural. Cette action passe par la mise en place de référentiels de coloration. Ces nuanciers pourront d'une part compléter le guide de l'habitat, d'autre part, être annexés aux documents d'urbanisme pour les communes qui le souhaitent. Ces nuanciers seront un véritable outil d'aide à la décision dans le cadre de l'instruction des permis de construire ou des autorisations de travaux.

Dans le processus de mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, les nuanciers jouent un rôle primordial car ils permettent de donner un cadre à des éléments perçus comme subjectifs "le choix de la couleur". Ces nuanciers ont pour objectif d'assurer une cohérence globale du Parc naturel régional des Ardennes afin d'en faciliter sa perception comme une entité globale harmonieuse. En fonction des territoires identifiés et de la typologie des habitations, plusieurs dizaines de couleurs sont ainsi proposées pour les enduits, les joints, les fenêtres, les volets, les portes ou les ferronneries.



Les nuanciers du Parc naturel régional des Ardennes vont permettre de réaliser des choix de couleur à des niveaux différents :

- * au niveau individuel : aider les propriétaires à faire des choix permettant une harmonie entre les enduits des façades, les peintures des portes, des fenêtres et des volets
- * au niveau de la rue : harmoniser les teintes des façades entre elles pour assurer la cohérence de la rue
- * au niveau du paysage : intégrer les constructions y compris les bâtiments agricoles dans leur environnement paysager.

L'objectif du PNR n'est pas d'imposer des couleurs mais de révéler l'identité colorée d'un territoire en fonction de sa géologie, de son histoire, et de son architecture.

www.parc-naturel-ardennes.fr



Fête du Parc 2016...à vos agendas !

Tous les deux ans, le Parc naturel régional des Ardennes associe pleinement les populations et les acteurs locaux à la mise en œuvre d'une Fête, moment privilégié de découverte et de sensibilisation autour du patrimoine local. La Fête du Parc est avant tout une fête des patrimoines locaux (naturels, culturels et paysagers) permettant de faire découvrir ou redécouvrir aux habitants leur territoire.

Les 17 et 18 septembre prochains, à Rocroi, le Parc naturel régional des Ardennes et la Municipalité vous invitent à découvrir durant 2 jours, notre beau territoire !

Samedi 17 :

- Concert de musique celtique
- Expositions nocturnes
- Randonnée aux flambeaux
- Feu d'artifice

Dimanche 18 :

- Randonnée à la découverte du Plateau de Rocroi
- Toute la journée : stands, ateliers, démonstrations, dégustations

Entrée gratuite, buvette et Restauration sur place

Organisée par le Parc naturel régional des Ardennes, la Municipalité de Rocroi et l'association Rocroi Festivités

Plus d'informations à venir !

Suivez l'événement sur Facebook !

<https://www.facebook.com/events/1596217157357126/>



Les Parcs, territoires de biodiversité

Les 51 territoires labellisés Parcs naturels régionaux abritent de nombreuses espèces végétales et animales emblématiques : Bouquetin des Alpes, Grue cendrée, Flamant rose, Arnica des montagnes, Grand tétras, Aigle de Bonelli, Lis martagon, Phoque veau marin, Tortue luth...

Cette richesse du patrimoine naturel des territoires de Parcs est reflétée par l'importance des surfaces d'espaces protégés au sein de ces territoires :

- * plus de la moitié de la surface terrestre des réserves naturelles françaises ;
- * un quart des terrains du Conservatoire du littoral
- * environ 20% de la surface française terrestre en Natura 2000
- * 18 des 42 sites français reconnus internationalement par la convention de Ramsar pour la conservation des zones humides

Cette biodiversité « remarquable » ne doit pas occulter l'importance de la biodiversité associée aux paysages du quotidien, qui joue un rôle essentiel pour le bon fonctionnement des écosystèmes.

Au niveau mondial comme au niveau national, la biodiversité connaît actuellement une crise, liée aux conséquences des activités humaines : diminution de la diversité génétique, disparition d'espèces et diminution de la surface de milieux naturels. Or la biodiversité est « l'assurance-vie de l'humanité » du fait des nombreux services qu'elle rend gratuitement à l'homme. L'enjeu, pour la survie de l'humanité, est d'enrayer cette perte de biodiversité.

Modes d'action :

Les actions des Parcs naturels régionaux en

faveur du patrimoine naturel s'articulent autour de 4 fondements : connaître, protéger, gérer et valoriser ce patrimoine.

Les parcs jouent un rôle majeur dans la mise en place des politiques publiques « biodiversité » : réseau Natura 2000, Trame verte et bleue, Atlas de la biodiversité communale...

Ils mettent plus largement en œuvre une grande diversité de projets, à travers des partenariats et des acteurs locaux impliqués en faveur de la biodiversité sur les territoires: collectivités territoriales, agriculteurs, forestiers, associations, conservatoires, laboratoires de recherche, entreprises...

La spécificité des Parcs dans leur approche de la biodiversité réside dans la transversalité dont ils font preuve, en intégrant l'enjeu de biodiversité dans les politiques agricoles, forestières, énergétiques, urbanistiques, de développement local, de gestion de l'eau, etc.

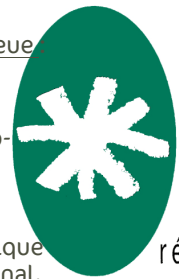
Actions inter-parcs :

Concours général agricole des prairies fleuries :

créé en 2010 ce concours récompense l'équilibre agriécologique obtenu par les éleveurs sur leurs prairies. L'objectif du concours est de valoriser les prairies ayant le meilleur équilibre agri-écologique.

Mise en œuvre de la Trame verte et bleue

Les territoires de Parcs, qui recèlent de nombreux réservoirs de biodiversité ainsi que d'importants corridors écologiques, constituent une contribution majeure à la Trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire qui vise à (re)constituer un réseau écologique cohérent à l'échelle du territoire national.



Parcs
naturels
régionaux
de France

Vous pouvez télécharger les précédents bulletins d'information
sur notre site : www.amisparcardennes.org

Nom : Prénom : Structure :
Adresse:..... Code postal : Ville :
Téléphone : Courriel:..... N° Siret :

Adhésion : Personne physique : 10 € Personne morale : 25 €

Règlement de ma cotisation pour un montant de€

Par chèque à l'ordre de « Les Amis du Parc Naturel Régional des Ardennes »

Par virement - Coordonnées pour virement : CA NORD EST Givet
IBAN : FR76 1020 6081 1198 7251 9632 605
BIC : AGRIFRPP802

Fait à Le :

Association Les Amis du Parc naturel régional des Ardennes
amisparcardennes@gmail.com www.amisparcardennes.org

Signature

Adhésion à envoyer à : Bernard Masson, 7 rue des Forges, Linchamps, 08800 Les Hautes-Rivières
ou par courriel à : amisparcardennes@gmail.com

Adhésion
2016